

TRANSPORT DES ÉLÈVES EXTERNES

2016-2017

Il est important de prendre en note qu'aucun transport n'est organisé le matin et le soir aux dates suivantes sur le territoire de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons:

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| ➤ jeudi, le 25 août 2016 | ➤ lundi, le 30 janvier 2017 |
| ➤ vendredi, le 11 novembre 2016 | ➤ lundi, le 6 février 2017 |
| ➤ vendredi, le 23 décembre 2016 | ➤ vendredi, le 24 février 2017 |

Je suis conscient que cette situation, conséquente à l'adoption du même calendrier pour tous les pensionnats de la région, peut entraîner des inconvénients. S'il vous est impossible de transporter votre jeune à l'une de ces dates, veuillez communiquer avec nous et nous tenterons de vous mettre en contact avec d'autres parents.

En ce qui concerne le transport, les frais d'administration facturés par la Commission scolaire pour chaque élève d'une école privée s'élèvent à 175\$.

Je vous demande donc de nous faire parvenir le coupon-réponse pour le 2 août prochain et faire le chèque au montant de 175\$ daté du jeudi 8 septembre 2016. **Si aucun paiement n'a été fait pour cette date, votre jeune pourrait se voir retirer le droit de prendre ce transport.**

N.B.: Faire le chèque au nom du Collège Rivier qui acheminera les montants à la Commission Scolaire des Hauts-Cantons.

✂-----
Faire parvenir pour le 2 août 2016

Ci-inclus le montant de 175\$ pour le transport 2016-2017

Nom: _____ Sec.: _____

Signature des parents

Date